

laNeuveville
DEVANT NANCY

GUIDE

DE

LA

RENTRÉE

2026 • 2027



LES PRIORITÉS DE VOS ÉLUS

1

Veiller à offrir des conditions d'accueil adaptées
aux élèves et aux personnels

2

Associer les familles à la vie des écoles

3

Développer l'éducation à l'environnement
et au développement durable

4

S'ouvrir au bénéfice des nouvelles technologies

5

Mettre le cap sur de nouveaux projets éducatifs

6

Favoriser le sport à l'école

**Chers parents, chers enfants,
chers partenaires de l'éducation,**

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier : celui des retrouvailles, des découvertes et des nouveaux projets. C'est aussi l'occasion de réaffirmer l'engagement de la Ville en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite de tous les enfants laneuvevillois.

Durant l'été, les équipes municipales entretiennent, améliorent et modernisent nos écoles et nos structures Petite Enfance pour offrir aux enfants des conditions d'accueil toujours plus agréables.

LE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES EST AMBITIEUX

Après les transformations réalisées dans les cours des écoles maternelles 5 Fontaines et Montaigu, c'est la cour de l'école maternelle du Centre qui a bénéficié d'un important projet conçu avec les élus, les équipes éducatives, les agents municipaux et les représentants des parents d'élèves. Les enfants découvrent désormais un espace plus ombragé et plus ludique, mieux adapté aux épisodes de fortes chaleurs.

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR LUTTER CONTRE LA CHALEUR

Face aux défis climatiques, la municipalité poursuit également ses actions de prévention. Des équipements ont été installés dans plusieurs bâtiments scolaires et Petite Enfance afin d'améliorer le confort des usagers, tandis que des études sont engagées pour préparer les investissements de demain et adapter durablement notre patrimoine communal.



MÉDIATHÈQUE ET RELAIS PETITE ENFANCE SONT PLEINEMENT AU SERVICE DES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance « La Bulle d'Air » poursuit son développement et s'affirme comme un service de proximité incontournable. Véritable lieu d'information, d'accompagnement et d'échanges, il facilite les démarches des familles tout en soutenant les professionnels de la petite enfance.

La médiathèque « Marque-Page » fait vivre la culture au cœur de notre commune. Grâce à ses espaces variés, elle accueille petits et grands autour de la lecture, du numérique, du jeu et de nombreuses animations.

À travers ces actions, la Ville poursuit un objectif clair : accompagner chaque enfant dans un parcours éducatif cohérent, ambitieux et de qualité, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Cette ambition s'inscrit pleinement dans notre Projet Éducatif de Territoire, construit avec l'ensemble de nos partenaires.

Je souhaite à tous les enfants, à leurs familles, aux enseignants, aux agents municipaux et à l'ensemble de la communauté éducative une très belle rentrée scolaire, placée sous le signe de la réussite, de la confiance et de l'épanouissement.

Eric DA CUNHA

Maire de Laneuveville-devant-Nancy



SOMMAIRE

PAGE 4

LE TEMPS SCOLAIRE

Inscrire son enfant à l'école

PAGE 9

AUTOUR DE L'ÉCOLE

PAGE 14

LANEUVEVILLE & SES JEUNES

Le collège

PAGE 19

& POUR NOS TOUT-PETITS

Multi-Accueils

Relais Petite Enfance

Assistantes maternelles



DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

Emilie ZWIEBEL, Adjointe à l'Éducation
et aux Affaires scolaires
Bérangère DOLATA, Conseillère déléguée
Jeunesse et Petite Enfance



LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE - PEDT 2024/2027- DÉCLINE L'AMBITION DE LA VILLE QUI POURSUIT ET ACCENTUE SES EFFORTS, EN LIEN AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS. LE PROJET ÉDUCATIF BÉNÉFICIE À TOUS LES ÉLÈVES ET À CEUX QUI ONT LE PLUS BESOIN DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ.

LA MUNICIPALITÉ RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA RÉUSSITE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS.

Aux côtés des équipes enseignantes, des ATSEM, des animateurs du périscolaire, des éducateurs sportifs et de l'ensemble des agents municipaux, elle agit chaque jour pour offrir aux élèves des conditions d'accueil favorables à leurs apprentissages et à leur développement.

Cette année encore, la Ville consacre **32 600 € pour les fournitures et le matériel des écoles**, soit plus de 53 € par élève, afin de financer notamment les fournitures scolaires essentielles et ainsi limiter les dépenses des familles, à cela s'ajoute un budget pour financer leurs déplacements (6900€). La ville poursuit également ses investissements pour améliorer durablement le cadre de vie des élèves. Après les écoles maternelles des 5 Fontaines et de Montaigne, c'est au tour de **l'école maternelle du Centre** de bénéficier d'une cour réaménagée et végétalisée, offrant près de **200 m² d'espaces enherbés et arborés** constituant ainsi un véritable îlot de fraîcheur.

Parce que la réussite passe aussi par l'ouverture au monde, la commune soutient les projets pédagogiques et les classes découvertes, tout en proposant tout au long de l'année une riche **programmation d'actions pédagogiques** dans les domaines culturelles, artistiques et sportives. Spectacles, participation au Livre sur la Place, ateliers d'astronomie, vergers pédagogiques, La Grande Lessive, sensibilisation au vélo, au handicap ou aux usages du numérique, rencontres sportives encadrées par les éducateurs municipaux : autant d'expériences qui viennent enrichir le parcours des élèves. Cette année, les élèves de CM2 bénéficieront également d'une **formation aux gestes qui sauvent**.

La municipalité accompagne aussi la réussite scolaire en investissant dans le numérique, avec l'ENT **ONE** et l'équipement des classes en écrans numériques interactifs. Elle finance l'aide aux devoirs, mène des actions de prévention sur les écrans et les réseaux sociaux et expérimentera, courant de l'année, un dispositif renforcé d'accompagnement pour les élèves rencontrant des difficultés.

Au-delà du temps scolaire, la Ville propose un **périscolaire éducatif et de qualité**, construit en partenariat avec les associations locales et de nombreux intervenants, ainsi que des dispositifs destinés à la jeunesse, comme « **Bouge Tes Vacances** » ou le **Plan Mercredi**, favorisant l'accès de tous aux activités sportives, culturelles et de loisirs. Elle souhaite également ouvrir ponctuellement la restauration scolaire aux familles et aux aînés, en lien avec le CCAS, afin de renforcer les liens entre les générations.

Cet engagement commence dès la petite enfance. Grâce au **Relais Petite Enfance (RPE)**, aux structures d'accueil et aux actions en faveur de la parentalité, la municipalité accompagne les familles à chaque étape de leur parcours. Elle poursuit également l'élaboration d'une **politique ambitieuse en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse**, en renouvelant le projet du RPE et en construisant, avec la CAF et l'ensemble des acteurs du territoire, une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG). Cette démarche permettra de définir les priorités des prochaines années afin d'adapter les services aux besoins des familles et d'accompagner durablement les enfants et les jeunes de notre commune.

LE TEMPS



SCOLAIRE

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Comment ça marche ?



L'INSTRUCTION EST OBLIGATOIRE À PARTIR DE L'ÂGE DE 3 ANS DEPUIS 2019 (LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE).

L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST

- **L'école Maternelle, de 3 à 6 ans** : une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.
- **L'école Élémentaire, de 6 à 11 ans** : le cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2, et une partie du cycle 3 ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Une instance pour les parents. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique, des représentants de la commune et des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.



DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents, élus dans chaque école, représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix de tous les parents d'élèves à l'école et :

- y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentation.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

Intéressé(e) : Rapprochez-vous de la direction de votre école dès maintenant !



La municipalité investit et soutient l'école pour la réussite scolaire de tous les élèves.

L'ambition est de former des élèves épanouis qui deviendront des citoyens éclairés.

Le Projet Éducatif De Territoire traduit l'engagement de la municipalité et ses priorités :

- Des fournitures scolaires attribuées à chaque élève à la rentrée, pour contribuer à l'égalité des chances,
- Des Écrans Numériques Interactifs dans toutes les classes et l'abonnement au réseau numérique dédié aux enseignants et aux familles, pour partager les informations,
- Des propositions pédagogiques sur le temps scolaire, à destination des élèves,
- Des animations éducatives qualitatives sur les temps périscolaires.

INSCRIRE MON ENFANT

à l'école en mars / avril



PRÉINSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE

Inscription par courriel accompagné vos documents à : periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr :

- Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF (pour le pèriscolaire)
- Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

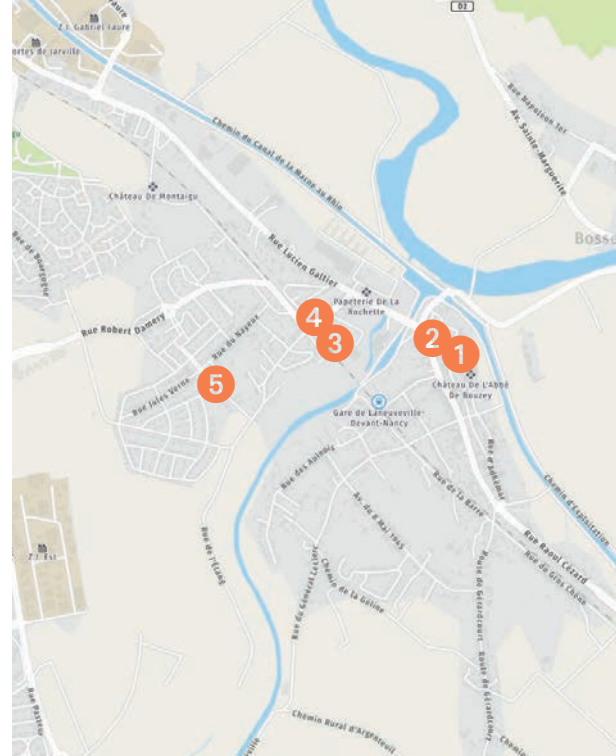
Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription de la Mairie, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie ou disponible sur le site Internet de la ville. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.



610 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2026. L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (accueil à partir de 3 ans) et pour le passage en CP. Toute demande de dérogation est à renouveler lors du passage au CP, même pour l'école des 5 fontaines.



On ne choisit pas son école. La carte scolaire a pour objectifs d'équilibrer les effectifs et d'anticiper les arrivées futures, de permettre une meilleure mixité sociale entre les différents groupes scolaires et de conserver une cohérence géographique.

3 SECTEURS SCOLAIRES 5 ÉCOLES

LES ÉCOLES DU CENTRE

Ecoles historiques de notre ville

1 École Élémentaire du Centre = 7 classes

2 rue Jeannequin
Directrice : Virginie MASSEL
03 83 56 39 62

2 École Maternelle du Centre = 3 classes

4 rue Lucien Riff
Directrice : Christelle OSSWALD
03 83 51 51 52

L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

Une école moderne regroupant maternelle et élémentaire

3 École Primaire des 5 Fontaines = 9 classes

rue Victor Hugo
Directrice :
Véronique CHRETIEN
03 83 54 12 92

LES ÉCOLES MONTAIGU

De grands espaces verdoyants

4 École Maternelle Montaigu = 4 classes

1 rue Robert Damery
Directeur : Dominique
ROTONDARO 03 83 56 39 70

5 École Élémentaire Montaigu = 7 classes

7 rue Robert Damery
Directrice : Camille CLAIRE
03 83 56 39 67

La ville finance l'abonnement à l'ENT, réseau numérique dédié aux enseignants, aux élèves et aux familles, pour faciliter le partage des informations scolaires.

Pour la rentrée 2026, **toutes les classes sont équipées d'un ENI** Écran Numérique Interactif.

Toutes les écoles maternelles sont également dotées d'un écran mobile interactif.



CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Les vacances sont fixées par
le Ministère de l'Éducation Nationale.
L'Académie de Nancy-Metz est en zone B.

RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Mardi 1^{er} septembre 2026

TOUSSAINT

du Samedi 17 octobre 2026
au Lundi 2 novembre 2026*

NOËL

du Samedi 19 décembre 2026
au Lundi 4 janvier 2027*

HIVER

du Samedi 20 février 2027
au Lundi 8 mars 2027*

PRINTEMPS

du Samedi 17 avril 2027
au Lundi 3 mai 2027*

DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ
à partir du Samedi 3 juillet 2027

* jour de reprise des cours.

LE TEMPS SCOLAIRE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
7h30 - 8h30



ÉCOLE
8h30 - 11h30



PAUSE MÉRIDIENNE
11h30 - 13h30



ÉCOLE
13h30 - 16h30



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
16h30 - 18h30



ÉTUDE 16h30 - 17h45
et
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
17h45 - 18h30

AUTOUR DE L'ÉCOLE



PÉRISCOLAIRE

avant et après l'école

Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :

- Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 8h30 (Service d'accueil périscolaire)
- Pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service d'accueil périscolaire + Cantine)
- A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service d'accueil périscolaire ou Etude/Périscolaire)

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr>

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES RÉSIDANT À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	TARIF NORMAL					TARIF D'URGENCE (NON RÉSERVÉ DANS LES TEMPS)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,10 €	1,10 €	1,15 €	1,35 €	1,35 €	2,15 €	2,15 €	2,25 €	2,45 €	2,45 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	3,15 €	5,15 €	5,70 €	6,40 €	6,75 €	3,70 €	7,15 €	7,55 €	7,85 €	7,85 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	1,50 €	1,50 €	1,55 €	1,75 €	1,75 €	3,15 €	3,15 €	3,30 €	3,50 €	3,50 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	1,95 €	1,95 €	2,05 €	2,25 €	2,25 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,05 €	2,05 €	2,15 €	2,35 €	2,35 €	2,65 €	4,05 €	4,25 €	4,45 €	4,45 €

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES NE RÉSIDANT PAS À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	TARIF NORMAL					TARIF D'URGENCE (NON RÉSERVÉ DANS LES TEMPS)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,70 €	1,70 €	1,70 €	1,90 €	1,90 €	2,75 €	2,75 €	2,85 €	3,05 €	3,05 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	4,25 €	7,15 €	7,55 €	7,85 €	7,85 €	4,75 €	8,15 €	8,65 €	8,95 €	8,95 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	2,65 €	2,65 €	2,75 €	2,95 €	2,95 €	4,15 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,55 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	3,20 €	3,20 €	3,35 €	3,55 €	3,55 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,15 €	2,55 €	2,65 €	2,85 €	2,85 €	2,85 €	5,15 €	5,35 €	5,55 €	5,55 €

RESTAURATION

scolaire

Pour chaque groupe scolaire, un service de restauration municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par un prestataire extérieur. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les salles de restauration et disponibles sur le site internet de la Ville.

Trois salles de restauration sont à disposition des enfants scolarisés dans nos groupes scolaires :

- La restauration de Montaigu, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- La restauration du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- La restauration des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Individualisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires (au directeur de l'accueil collectif de mineurs de chaque école) afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.



TARIF D'URGENCE, UN IMPRÉVU ?

PAS DE PANIQUE, LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE !

Au plus tard le matin même, avant 9h, c'est le Tarif d'urgence qui s'applique. Un seul numéro à contacter : 06 79 19 44 29

Pour tout renseignement :

periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Après 9h, contacter les responsables de site :

5 Fontaines : 06 73 60 18 81

Montaigu : 06 73 60 19 43

Centre : 06 73 60 19 43



Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.



Plus de 300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. Dès 2021, un groupe de travail Restauration scolaire a été mis en place avec des parents d'élèves, des élus et du personnel municipal afin d'améliorer les services de restauration scolaire.

La qualité de service est suivie de près par vos élus, en collaboration avec les élus des villes du groupement de commande et le prestataire extérieur.

A Laneuveville, des actions significatives et marquées d'effets sont mises en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Métropole :

- Une commission d'élèves consommateurs,
- Une étude du gaspillage alimentaire,
- Un ajustement des commandes,
- Un plan d'action de distribution du pain,
- Une formation des agents et une sensibilisation des convives,
- Le don de denrées à la Banque alimentaire,
- La mise en place du tri des déchets.

Ces actions se poursuivent et s'étendent à tous les restaurants scolaires de Laneuveville. Depuis 2022, ce sont les boulangeries laneuvevilloises qui fournissent le pain.

ACCUEIL DE LOISIRS « PLAN MERCREDI »

Proposé par la mjc avec le soutien de la municipalité

La **Municipalité** met à disposition **2 éducateurs sportifs** les **mercredis matins** afin de renforcer l'offre proposée par la **MJC**.

Les enfants de 6 à 11 ans peuvent ainsi profiter d'activités sportives (encadrées par les éducateurs de la ville), culturelles ou de loisirs variées chaque mercredi matin.

Les enfants de moins de 6 ans sont également accueillis avec un programme d'animations spécifiques à leur tranche d'âge.

Les inscriptions se font à la MJC, 3 formules sont possibles : en journée complète, en 1/2 journée (matin ou après midi), ou en 1/2 journée avec repas.

Renseignements tarifs et inscriptions aux activités auprès de la MJC.

contact@mjclaneuveville.fr – 03 83 51 12 87

Ouverture secrétariat les lundis, mardis, jeudis, vendredis : 13h30/18h

Mercredis : 7h30/12h

ACCUEIL PLAN MERCREDI		PLAN MERCREDI				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / TRANSFERT MJC		MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30		dès 12h30 jusqu'à 18h30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme	Activités : Accueil de loisirs MJC (avec ou sans repas)
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques			
MJC 3 à 17 ans 7h30 - 18h30		Activités : Accueil de loisirs MJC						



Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville encadre et finance en partie le plan mercredi pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en cycles pédagogiques.



La Médiathèque «Marque-Page» initiée par la Municipalité en partenariat avec les acteurs de la MJC vous propose un lieu de vie socio-culturel, un endroit de rencontres et d'échanges, pensé pour tous les usagers.

MÉDIATHÈQUE MARQUE-PAGE

Véritable lieu de vie, de culture et de partage, la médiathèque **Marque-Page**, créée par la municipalité en partenariat avec la MJC, est un espace ouvert à tous. Bien plus qu'une bibliothèque, elle propose des livres, des ressources numériques, un espace de coworking, des jeux de société, un espace ados, un univers jeunesse, un coin presse ainsi qu'un cyberspace.

Tout au long de l'année, elle accueille ateliers, lectures, conférences, animations, classes et centres de loisirs, offrant à chacun un accès à la culture, à l'information, aux savoirs et aux loisirs.

Accès libre - Impasse Noirot, Laneuveville-devant-Nancy

Tél. : 03 83 51 12 87

LA MJC

Accueil de loisirs à destination des enfants de 3 à 11 ans :

- **Les mercredis**, en journées ou ½ journées, de 7h30 à 18h30.
- Chaque période de vacances scolaires, inscriptions à la semaine.
- **L'accueil des jeunes de 11 à 15 ans pendant les vacances** et durant l'année scolaire dans le cadre d'un accueil jeunes spécifique.

Plus de 50 activités, sportives, culturelles, musicales, de loisirs, bien-être... À destination de tous, qui peuvent être pratiquées durant l'année scolaire.

Des événements culturels, ou vecteurs de lien social tout au long de l'année : Théâtre, spectacles jeune public, concerts, Nancy Jazz Pulsation, festival de musique, brocante, bourses, fête du court-métrage...

La médiathèque propose, outre le prêt de livres et supports numériques, l'accès à une salle multimédia, un coin presse, une salle jeux de société, un espace ados et des espaces enfants et adultes. Des manifestations (nuits de la lecture, conférences, bourse aux livres, etc.), des ateliers d'écriture, des interventions auprès des scolaires et du jeune public...sont organisés.

Impasse Noirot, Laneuveville-devant-Nancy - Tél. : 03 83 51 12 87

contact@mjclaneuveville.fr / mjclaneuveville.fr



Les portes ouvertes de la MJC auront lieu le samedi 5 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec une reprise des activités à partir du 8 septembre 2026.

ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

A Laneuveville-devant-Nancy, vous pouvez rejoindre :

- **13 associations sportives**
- **23 associations de culture et de loisirs**

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville :

www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Un **FORUM DES ASSOCIATIONS** est organisé le

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 à la Salle des fêtes de 9h à 12h.

LANEUVILLE & SES JEUNES



LE COLLÈGE

Votre enfant est admis en sixième ? Félicitations !

LES DEUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS PUBLICS, COLLÈGES
DE SECTEUR POUR LES LANEUVILLOIS, SONT :



COLLÈGE ALBERT CAMUS

situé 3 rue de la République
à Jarville-la-Malgrange



COLLÈGE MONTAIGU

situé au 1 rue du collège
à Heillecourt

Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur.

Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

- Pour connaître votre collège de secteur : www.meurthe-et-moselle.fr cliquer sur « les actions » puis « Collèges »
- Les démarches d'inscription pourront avoir lieu via educonnect.education.gouv.fr ou auprès du secrétariat du collège
- Des réunions d'informations pour les parents d'élèves de CM2 auront lieu dans chaque groupe scolaire

Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale)

- 9 rue des Brice à Nancy
- 83 93 56 00
- <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>

La demande devra être remise, selon les cas, auprès de l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.



Les collèges sont des EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement). L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève de CM2 en fin d'année pour marquer cet évènement.



Dispositif BOUGE TES VACANCES

Ce dispositif baptisé « Bouge tes vacances » s'étend sur des journées complètes et offre aux jeunes de notre ville la possibilité de pratiquer encore plus d'activités encadrées et de mieux renforcer la socialisation.

Pendant les périodes de vacances scolaires, le Pôle Vie scolaire - Jeunesse - Sports de la Ville propose un ensemble d'activités sportives pour les jeunes de 9-17 ans.

L'opération « Bouge tes vacances » repose sur un projet pédagogique élaboré par les éducateurs sportifs municipaux diplômés et a des objectifs multiples tels que :

- Valoriser l'épanouissement de l'enfant/adolescent à travers des activités sportives diversifiées
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble
- Développer des valeurs fortes telle que l'entraide et la solidarité

Ces activités se déroulent sur une semaine complète et comprennent le repas du midi pris en commun.

Chaque journée de la semaine est composée comme suit :

- 8h30 à 9h00 : Accueil des enfants/adolescents
- 9h à 12h00 : Activités sportives
- 12h00 à 14h00 : Pause méridienne avec repas, temps calme, animation
- 14h00 à 17h00 : Activités sportives
- 17h00 à 17h30 : Départ des enfants/adolescents

COMMENT S'INSCRIRE ?

Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune. Il convient de le remplir et de fournir les pièces administratives demandées :

- 1 fiche de renseignements avec autorisation parentale
- 1 justificatif de domicile récent
- 1 photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour)
- 1 certificat médical d'aptitude aux sports et un brevet de natation (savoir nager) pour certaines activités
- 1 photographie d'identité

TARIFS :

- Laneuvellois : 50 €
- Extérieurs : 100 €

Renseignements par mail :

periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Téléphone : 03 83 51 81 24



ÊTRE JEUNES à Laneuveville

De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes associations et la MJC à nos jeunes laneuvellois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **stades de football, terrains de tennis, dojos, salle des sports, salle d'haltérophilie...** Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : un **terrain de handball** et **deux terrains de basket ball** à proximité de la MJC, **des buts dans le secteur du Nid**, un **city stade dans le quartier des 5 fontaines**, ainsi qu'un Skatepark ouvert à tous.

LE CITY STADE PRÈS DE LA MJC



LA PISCINE DE LANEUVEVILLE



LE CITY STADE DES 5 FONTAINES



LE SKATEPARK AU PARC FÉNAL



Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres. À travers les conseils d'ados, les élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville. Si vous êtes un ado de Laneuveville, n'hésitez pas à rejoindre vos camarades !

DES AIRES DE JEUX pour grandir, s'amuser et partager

Parce que les espaces de jeux sont de véritables lieux de rencontre, de découverte et de convivialité, la municipalité poursuit le développement et la modernisation des aires de jeux sur l'ensemble de la commune. Ces aménagements offrent aux enfants des espaces sécurisés pour jouer, développer leur motricité et leur imagination, tout en permettant aux familles de profiter de moments de détente et de partage.

PARC FÉNAL



LES 5 FONTAINES



LA MADELINE



PARC DE LA MJC



Conseil Municipal DES ENFANTS & DES ADOS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME), ET LE CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS (CMA) PRÔNENT LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT ET DU JEUNE COMME PARTENAIRES À PART ENTIÈRE DANS LA VIE DE LA COMMUNE.

Les CME et CMA sont des lieux de propositions et de dialogue. Ils permettent aux enfants et aux jeunes de vivre la démocratie à leur niveau et de manière très concrète. Ce sont des assemblées dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.



Le CME est composé de 24 élèves issus des classes de CM1 et CM2 de chaque groupe scolaire. Ils sont élus en CM1 par leurs camarades pour un mandat de 2 ans.

Le CMA est mis en place depuis le 2 avril 2021. Il est composé d'ados issus de différents collèges, en classe de niveau 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et seconde.

C'est une instance ouverte à tous les ados âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez pas à la rejoindre !

OBJECTIF : prendre en compte les idées et les besoins des jeunes pour améliorer leur quotidien dans la Commune. Leur permettre de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.

Actions réalisées sur l'année scolaire 2025/26 :

- Remise de stylos à recycler en partenariat avec l'association Fleur ;
- Nettoyons la nature ;
- Fabrication de cartes de vœux pour les résidents de la Marraïne ;
- Affiches pour promouvoir l'égalité filles/garçons ; durable ;
- Réalisation de poèmes et de dessins offerts à l'occasion de la fête des grand-mères.
- Débats sur les envies et besoins des jeunes ;
- Participation au forum des CME métropolitains ;
- Participation à la commission restauration scolaire ;
- Animation de jeux de société intergénérationnels
- Collecte de jouets ;
- Activités créatives avec les personnes âgées ;
- Participation au conseil métropolitain ;
- Participation aux manifestations de la ville.



MULTI-ACCUEIL
LES PIT'CHOUNS

- 5ter rue Robert Damery
- Tél. : 03 83 53 29 02
- Accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans

Ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sur la majeure partie de l'année, le multi accueil Les Pitchouns peut recevoir 16 enfants. Cette structure offre un accueil de 10 places régulières à la journée de 8h00 à 18h00 et 6 autres places, sous forme de halte-garderie (accueil occasionnel hors pause méridienne).

La structure est fermée une semaine durant chaque période de vacances scolaires, ainsi que 4 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus et de la composition des familles. Pour un accueil en mode occasionnel, contactez directement la structure au 03 83 53 29 02.

POUR TOUTE DEMANDE D'ACCUEIL OCCASIONNEL, CONTACTEZ DIRECTEMENT LA STRUCTURE AFIN DE CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS.
Dès la réception de votre demande, votre enfant est inscrit sur liste d'attente.
Une commission se réunit périodiquement afin d'attribuer les places disponibles.



Est dénommé multi-accueil, un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier et accueil collectif occasionnel. Le rythme de l'enfant, la qualité du service et l'attention portée à l'équipe et à la qualité de leurs conditions de travail sont toujours au centre des valeurs éducatives que nous défendons.

CRÈCHE / MULTI-ACCUEIL
LES LUCIOLES
2 rue des Ardennes (Quartier des 5 fontaines) •
Tél. : 03 83 54 73 48 •
Gérée par l'association Léo Lagrange, •
elle accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans

D'une capacité d'accueil de 33 places, la crèche offre un accueil chaleureux de 7h30 à 18h30 à tous les petits. Elle est fermée 3 semaines en août, une semaine entre Noël et Nouvel-an et 1 semaine durant les vacances de Printemps. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

Pour toute inscription, un formulaire est téléchargeable sur le site de la ville de Laneuville : www.ville-laneuville-devant-nancy.fr (rubrique petite enfance).



RELAIS PETITE ENFANCE
LA BULLE D'AIR

5 ter rue Robert Damery / 06 58 30 53 72 / rpe@ville-laneuville-devant-nancy.fr



- Accueil sur RDV, du lundi au vendredi**
- Le lundi : Maison des familles Olympe de Gouges à Jarville-La-Malgrange
 - Du mardi au vendredi : RPE La bulle d'Air à Laneuville-devant-Nancy

Le Relais Petite Enfance (RPE), mutualisé avec la ville de Jarville-la-Malgrange, est un lieu d'échanges, d'informations et d'écoute, où les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.
Votre ville compte environ 23 assistantes maternelles agréées (16 à Jarville). Vous pouvez les retrouver sur le site : www.monenfant.fr ou sur le **site du conseil départemental**.
Le programme du RPE concernant les matinées d'éveil destinées aux assistantes avec les enfants qu'elles accueillent est disponible sur le site de la ville : www.ville-laneuville-devant-nancy.fr (rubrique petite enfance).



Toutes nos structures Petite Enfance sont cofinancées par la Municipalité et la CAF de Meurthe-et-Moselle. Tous ces établissements bénéficient d'un accompagnement et sont agréés par les services de la PMI.

**CÔTÉ
PARENTS**

Le RPE est le guichet unique pour accompagner les familles dans le choix d'un mode de garde, informer sur les obligations du parent employeur et favoriser la mise en relation entre parents et professionnels.

**CÔTÉ
ASSISTANTES MATERNELLES**

Le RPE informe les professionnels de la petite enfance sur leurs droits et devoirs, propose des formations, des temps d'échange et des ateliers d'éveil et d'animations.

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE LANEUEVILLE

03 83 51 21 46

accueil@ville-laneueville-devant-nancy.fr

www.ville-laneueville-devant-nancy.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

06 65 81 32 51

SERVICE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, JEUNESSE, SPORT ET SECRÉTARIAT

03 83 51 81 24 - 06 79 19 44 29

periscolaire@ville-laneueville-devant-nancy.fr

ÉLUS

- Emilie Zwiebel, Adjointe au Maire
zwiebel.emilie@outlook.fr
- Bérangère Dolata, Conseillère Municipale
beran54@gmail.com

STRUCTURES

- RELAIS PETITE ENFANCE
Animation - 06 58 30 53 72
- MULTI-ACCUEIL « LES PIT'CHOUNS »
Direction - 03 83 53 29 02
- MULTI-ACCUEIL « LES LUCIOLES »
Direction - 03 83 54 73 48
- ÉCOLE DES 5 FONTAINES
Direction - 03 83 54 12 92
- ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE
Direction - 03 83 56 39 67
- ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE
Direction - 03 83 56 39 70
- ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE
Direction - 03 83 56 39 62
- ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE
Direction - 03 83 51 51 52
- MJC DE LANEUEVILLE
Direction - 03 83 51 12 87

